

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, comme l'honorable représentant a jugé bon de poser la question de privilège, je dirai que l'impression qu'il estime avoir été donnée par le premier ministre n'existe que dans son imagination. (*Exclamations*) L'impression que m'ont donnée les observations du premier ministre, c'est qu'il avait établi un certain programme de travaux pour le gouvernement—ce qui est, à mon avis, incontestablement le droit du gouvernement—et de certaines questions auxquelles nous pensions devoir donner la préférence, pour que, celles-ci une fois réglées, nous puissions nous attaquer aux autres articles du *Feuilleton*. Voilà, je crois, l'interprétation exacte, objective et effective, de ce qu'a dit le premier ministre. Or, il est toujours plus sage de s'en tenir aux paroles prononcées qu'à l'impression qu'elles ont donnée à quelqu'un d'autre.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État ne croit-il pas qu'il vaudrait mieux décider quelles seront ces questions et les faire connaître à la Chambre, au lieu de négocier à leur sujet, de façon à ce que tous connaissent les mesures législatives devant être présentées et que l'ajournement puisse avoir lieu à une certaine date sans toutes ces négociations, où surviennent de nouvelles questions qui entraînent d'autres négociations?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, la remarquable collaboration que nous prête toujours le député m'amène à croire que tout ce qu'il approuverait serait de nature à accélérer les travaux de la Chambre.

M. Peters: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: L'ordre, s'il vous plaît! Nous sommes en train de nous engager dans un débat.

(*Texte*)

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au président du Conseil privé? L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre pour quel motif M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales du Québec, est venu à Ottawa dernièrement?

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

FÉLICITATIONS À L'ENDROIT DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au premier ministre.

Étant donné que le Règlement nous fournit souvent l'occasion de critiquer le gouvernement, mais rarement de le féliciter, je me permettrai de le faire selon les règles de la procédure.

Que le premier ministre me permette de féliciter l'honorable ministre des Travaux publics (M. Deschatelets) pour la façon habile avec laquelle il a dirigé les travaux préliminaires de l'Exposition universelle. (*Applaudissements*)

(*Plus tard*)

AIDE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Travaux publics, ministre responsable de l'Exposition universelle. Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention d'accorder une aide financière aux autorités de la ville de Montréal et à celles de la province de Québec pour la construction de voies d'accès, comme des ponts et des routes, pour l'Exposition universelle?

L'hon. J.-P. Deschatelets (ministre des Travaux publics): Monsieur le président, une entente tripartite a été signée entre les autorités de la ville de Montréal, celles de la province de Québec ainsi que celles du gouvernement fédéral, et les obligations de chacune des parties y sont clairement indiquées. Il n'a pas été question de modifier cette entente.

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Le ministre aurait-il reçu une lettre du ministre provincial de la Voirie, réclamant une participation financière de la part du gouvernement fédéral?

L'hon. M. Deschatelets: Non, monsieur le président.

(*Traduction*)

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—EXACTITUDE TERMINOLOGIQUE DE L'ACCORD ENTRE LE CANADA ET LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle se fonde sur des entretiens que j'ai eus avec d'intelligents représentants de la Chambre des communes et quelques-uns des plus brillants sujets de la tribune des journalistes. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que les clauses de l'entente conclue entre le gouvernement du